

Procès-verbal n°2 de la Commission de District de l'Arbitrage

Réunion du : 14/10/21

À : 18H00

Présidence : M. Claude BOUILLET

Secrétaire : M. Jean-Louis CABARDOS

Présents : Mme. Marie-Elisabeth COLLAVOLI, MM. Jean-Marc LAUGIER, Claude ROMIEUX

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal N° 1 de la réunion du 20/9/21

INDISPONIBILITES ARBITRES

- BELABBES B : 2 au 3/10 et 16 et 17/10
- SERRIERE J : 6 au 11/10 + arrêt de 15 j
- MOHAMEDI F : arrêt 2 mois
- GHODBANE A : 9 et 10/10
- CHAPUY Q : 22 au 25/10
- MARTIN JL : 23 et 24/10
- GUILLOT JP : 17/10
- NICOLAS F : 30/10 au 1/11
- FOUFA E : 9/10
- ELKHAMRICHI H : 23 au 25/10
- LAUGIER JM : 3/10 – 17 au 31/10
- ELAZOUZI E : 3/10
- ELASRI B : 25 au 27/9
- BENZID Y : 25 au 26/9 et 2/10
- CACHON L : 26/9
- BIDAN R : 25/9
- MOHAMEDI H : arrêt 1 mois

DEMANDES D'ARBITRES

- SA CIGALOIS : match du 3/10
- GAZELEC GARDOIS : match du 3/10 demande tardive
- ST CHRISTOL LES ALES : match du 10/10
- MARGUERITTES : match du 16/10

COURRIERS RECUS

- Rapport AA concernant un arbitre
- ELAZOUZI E : arrêt de l'arbitrage
- CACHON L : concernant absence du 2/10
- OBENHAMMOU E : concernant ses désignations
- BIDAN R : arrêt de l'arbitrage

Le Président,

Claude Bouillet

le secrétaire de séance,

Jean Louis CABARDO

